

Coronavirus COVID-19**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE A PARTIR DE 12 ANS****(LOI DU 5 AOÛT 2021)****VISITES AUTORISÉES
TOUS LES JOURS DE 12H30 À 20H
SAUF SERVICES EN QUARANTAINE****PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES LIEUX CLOS
ET RESPECT DES GESTES BARRIÈRE
MÊME SI VOUS ÊTES VACCINÉ(E)**

La remise du linge ou autres effets personnels pour un patient est possible avec Pass sanitaire sur ces horaires (hors denrées périssables, produits et objets illicites ou dangereux), sinon à remettre au PC sécurité.

En dehors de la période 12h30/20h, seules les personnes signalées préalablement par l'unité de soins au poste de sécurité peuvent entrer sur le site.

Besoin d'aide pour trouver
un rendez-vous de vaccination ?
Appelez gratuitement le 0800 009 110



**Informations valables à compter du 30 septembre 2021
et jusqu'à nouvel ordre.**